

Les avantages matériels de la vie en couple

Lucile Olier, Division études sociales, Insee

Le plus souvent, l'installation dans une vie de couple permet aux deux conjoints d'accéder à des possibilités de consommation plus étendues et à un niveau de vie supérieur à celui d'une personne seule. La vie à deux permet en effet de réaliser d'importantes économies. Les estimations françaises montrent qu'un couple n'a besoin que de 1,5 fois le revenu d'un célibataire pour atteindre le même niveau de vie. Le gain de niveau de vie pour chaque conjoint est maximal lorsqu'ils perçoivent des revenus identiques. C'est le logement qui permet le plus d'économies d'échelle. A niveau de vie égal, un couple dépense seulement 1,3 fois plus pour l'occupation et le chauffage de son logement qu'une personne seule. Les économies d'échelle réalisées par les couples seraient en outre sensiblement plus importantes qu'il y a 50 ans : à l'époque, on estimait qu'il fallait à un couple sans enfant 70 % de revenu supplémentaire pour atteindre le même niveau de vie qu'un célibataire.

On ne vit pas que d'amour et d'eau fraîche. S'installer ensemble demande souvent un investissement initial non négligeable. La liste de mariage visait d'ailleurs traditionnellement à établir le jeune ménage, à le pourvoir de tout l'équipement nécessaire. Aujourd'hui, les modes d'entrée dans la vie maritale sont beaucoup plus variés. Chacun des deux conjoints a le plus souvent eu l'expérience de la vie seul et a, de ce fait, acquis le minimum nécessaire. La mise en commun de celui-ci lorsque l'on emménage ensemble peut diminuer les coûts d'installation, même s'ils sont rarement nuls. Or, l'existence de ces "coûts d'entrée" masque les avantages matériels non négligeables

qui découlent de la mise en couple et de la mise en commun des ressources de chacun. Avantages dont on prend le plus souvent conscience, non pas au moment où le couple se forme mais au moment où il se défait.

Un couple n'a besoin que de 1,5 fois le revenu d'un célibataire pour atteindre le même niveau de vie

Lorsqu'ils s'installent dans une vie de couple, les jeunes accèdent, le plus souvent, et par le simple fait de vivre en couple, à un niveau de vie supérieur à celui dont ils disposaient lorsqu'ils vivaient seuls. En effet, un couple n'a pas besoin du double du revenu d'un célibataire pour disposer du même bien-être matériel. Les estimations dont on dispose sur données françaises montrent qu'un couple n'a besoin que de 1,5 fois le revenu d'un célibataire pour atteindre le même niveau de vie en 1995 (tableau 1).

La vie à deux s'accompagne d'économies importantes. Parmi les biens et services consommés par les ménages, on peut distinguer deux sortes de biens, les biens "individuels" et les biens "collectifs". Un bien individuel n'est utilisé que par une seule personne du ménage : vêtements, médicaments, places de cinéma... Au contraire, un bien collectif est utilisé par les deux conjoints : sanitaires, télévision... ; il peut donc être partagé entre les membres du ménage et conduire à des "économies d'échelle". Certains biens autorisent des économies d'échelle dont l'ampleur ne tient pas seulement au nombre des personnes du ménage mais aussi à la nature du lien qui les unit. C'est le cas en particulier du logement. Deux étudiants peuvent fort bien partager un logement sans pour autant former un couple, il leur faudra alors disposer chacun de leur chambre. Un couple, en revanche, n'aura besoin que d'une chambre. Le gain est, dans ce dernier cas, plus important pour un couple que lorsque deux personnes prises au hasard mettent en commun des biens collectifs. En outre, aux économies sur les quantités consommées s'ajoutent des économies sur les prix : un couple consomme meilleur marché qu'un célibataire, car il

INSEE
PREMIERE

achète des quantités plus importantes. Enfin, la production domestique permet d'autres formes d'économies d'échelle. Un ménage dispose d'une ressource en temps libre proportionnelle à sa taille, alors que le temps nécessaire pour auto-produire certains biens augmente peu avec la taille du ménage. Un couple aura donc la possibilité de diminuer certains achats grâce à l'autoproduction. Ainsi, cuisiner pour deux plutôt que pour une personne n'exige pas un temps de préparation beaucoup plus long et ne coûte pas tellement plus cher. Préparer un gâteau ou un repas tout entier devient plus avantageux que de l'acheter tout préparé.

Des économies d'échelle importantes sur le logement

Ces économies d'échelle sont bien sûr d'une ampleur différente selon les biens consommés. C'est le logement qui permet le plus d'économies d'échelle. A niveau de vie égal, un couple dépense seulement 1,3 fois plus pour l'occupation et le chauffage de son logement qu'une personne seule. Ainsi, une personne seule ayant un budget mensuel de 10 000 francs dépense en moyenne 3 200 francs pour son logement (loyer, charges, chauffage). Un couple ayant le même niveau de vie, soit 15 000 francs de revenus, ne dépensera quant à lui que 4 200 francs. A niveau de vie équivalent, un couple consacre au logement une part de son budget moins importante qu'une personne seule. On constate d'ailleurs que les couples ont en moyenne accès à des appartements plus grands pour un effort financier inférieur à celui d'un célibataire. En 1995, les couples urbains de moins de 60 ans et sans enfant disposaient ainsi en moyenne d'une pièce supplémentaire (tableau 2).

A l'opposé, les dépenses d'habillement, de loisirs, de santé ou de services divers (restaurants, coiffeurs etc.) mettent en jeu des biens ou des services très personnels, qui ne se partagent guère, même si on peut les consommer en couple ; elles n'autorisent donc pratiquement pas d'économies d'échelle. Pour ce type de consommation, la dépense d'un couple avoisine le double de celle d'un célibataire, pour un même niveau de vie.

Entre ces deux extrêmes, on trouve les dépenses d'alimentation, de transports (qui recouvrent pour l'essentiel celles d'automobile) et de télécommunication, d'équipement du logement (meubles, électroménager, articles ménagers, services domestiques) pour lesquelles un couple dépense en moyenne 1,5 à 1,6 fois plus qu'un célibataire, à niveau de vie identique.

On est plus à l'aise en couple que seul et d'autant plus que l'on se ressemble sur le plan des revenus

Grâce à ces économies d'échelle, il y a un gain indéniable, en terme de niveau de vie, à vivre en couple. A vingt-cinq ans comme à trente, les jeunes gens vivant en couple sans

enfant ont, en moyenne, un niveau de vie supérieur à celui des solitaires des deux sexes, toutes choses égales par ailleurs.

Lorsque deux personnes seules décident de vivre en couple, le niveau de vie de chacune s'améliore. Du moins tant que l'écart de revenu entre les deux conjoints n'excède pas 50 %. En 1994, le salaire brut moyen des jeunes femmes de 25-34 ans était en moyenne inférieur de 13 % à celui des jeunes hommes : 10 000 francs par mois contre 11 000 francs (tableau 3). Pour un couple qui reproduirait cette configuration salariale moyenne, le revenu net du ménage serait alors de 21 000 francs par mois et le niveau de vie de chacun des conjoints serait donc équivalent à celui d'une personne seule disposant d'un revenu de

1 Besoins du couple par rapport à la personne seule en 1995

Fonctions de consommation ¹	Besoins du couple par rapport à la personne seule
Logement	1,3
Alimentation	1,6
Habillement	2,0
Equipement du logement	1,6
Transports-Télécommunications	1,5
Loisirs	1,9
Biens et services divers	1,9
Santé	1,7
Ensemble des consommations	1,5

1. Les fonctions de consommation sont définies au sens de la Comptabilité Nationale. Le poste "logement" inclut les loyers que se paient fictivement à eux-même les propriétaires. Le poste "santé" ne comprend que les débours des ménages, à l'exclusion des consommations médicales financées par un tiers payant.

Lecture : en 1995, un couple doit dépenser 1,3 fois plus qu'une personne seule en logement à niveau de vie donné.

Source : Enquête Budget des Familles 1994-95, Insee

2 Dépenses¹ et caractéristiques du logement des couples et des personnes seules en 1995

	Personnes seules	Couples sans enfant
Dépense mensuelle moyenne (francs)	2 900	3 800
Part du budget (en %)	32	24
Taille moyenne (en m ²)	56	86
Nombre de pièces	2,5	3,7

Champ : Ensemble des personnes seules et des couples sans enfant, résidant en milieu urbain dont la personne de référence a moins de 60 ans.

1. Il s'agit des dépenses de logement observées en moyenne et non à niveau de vie équivalent.

Source : Enquête Budget des Familles 1994-95, Insee

3 Salaire des jeunes en 1995

Age	En francs/mois		
	Moins de 25 ans	25 à 34 ans	Ensemble des salariés
Hommes	7 800	11 000	14 000
Femmes	7 700	10 000	10 600
Ensemble	7 750	10 500	12 700

Champ : Salariés des établissements de 10 salariés et plus.

Source : Insee, enquête complémentaire aux DADS 1994

14 000 francs. Par le seul fait de vivre en couple, l'homme améliorerait donc son niveau de vie de 27 % et la femme de 40 % par rapport à leurs collègues célibataires respectifs. La situation optimale pour les deux conjoints est celle du couple homogame sur le plan salarial : un homme et une femme formant un couple et mettant en commun deux salaires de même niveau s'assurent par ce seul fait une hausse moyenne de leur niveau de vie de plus de 30 % par rapport à leurs homologues restés célibataires. On vit mieux en couple que seul et d'autant mieux que l'on se ressemble sur le plan des revenus.

En revanche, lorsqu'un des membres du couple n'a pas de revenus propres, ou lorsque ceux-ci atteignent moins de la moitié des revenus de son conjoint, le bilan global de la mise en couple est moins bénéfique sur le plan matériel. Si celui qui a les revenus les plus faibles accède à un niveau de vie supérieur en se mettant en couple, l'autre doit sacrifier son niveau de vie antérieur et accepter de voir celui-ci baisser, ne serait-ce que temporairement. Ainsi, un homme qui épouserait une femme ne disposant d'aucun revenu propre subirait de ce seul fait une baisse de son niveau de vie de plus de 30 %. On conçoit alors aisément l'existence d'effets de seuils considérables. Il faut avoir, au préalable, atteint un niveau de revenu minimal, qui permette de " s'établir " au plein sens du terme, c'est-à-dire d'assumer la charge financière d'un conjoint,

sans avoir à supporter une baisse de son niveau de vie trop importante. Dans ce cas, la production domestique du conjoint inactif-partiellement prise en compte dans cette étude-peut cependant suppléer en partie ses revenus insuffisants et contribuer à améliorer le niveau de vie du ménage. Cette configuration conjugale est cependant de moins en moins fréquente : le taux d'activité des femmes, et en particulier des jeunes filles n'a cessé d'augmenter tout au long de ces dernières années : 80 % des femmes de 25 à 49 ans étaient actives en 1996 contre 60 % 20 ans plus tôt. Or la tendance à former un couple avec quelqu'un dont les caractéristiques socio-démographiques (âge, niveau de diplôme, origine sociale...) sont proches ne s'est pas démentie. Si les jeunes filles n'apportent plus leur dot comme autrefois, elles apportent en revanche bien plus souvent un salaire, qui n'est guère inférieur à celui de l'homme en début de carrière : le salaire brut moyen mensuel des actifs occupés de moins de 25 ans s'établissait en 1994 à 7 800 francs et celui des jeunes femmes à 7 600 francs.

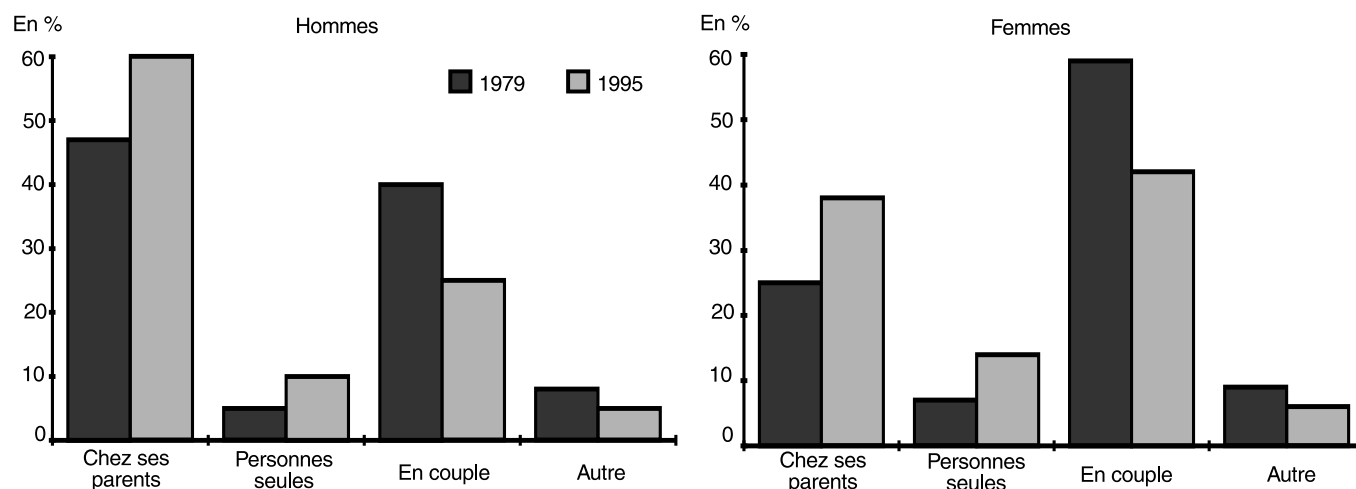
Les économies d'échelle réalisées par les couples sont sensiblement plus importantes qu'il y a 50 ans

L'importance des économies d'échelle dépend non seulement des caractéristiques intrinsèques des différents

biens, mais aussi du mode de vie des ménages et de l'offre du marché. Par conséquent, le coût du conjoint est susceptible de se modifier avec l'évolution de la société.

Les premières estimations européennes ont été faites dans les années 1940 en Angleterre à partir de l'étude des budgets ouvriers. Elles avaient abouti à attribuer un poids de 1 au premier adulte du ménage, de 0,7 à chaque adulte supplémentaire (individu de 14 ans ou plus). On estimait donc à l'époque qu'il fallait à un couple sans enfant 70 % de revenu supplémentaire pour atteindre le même niveau de vie qu'un célibataire. Cette évaluation, qui a longtemps fait référence dans les pays européens et en France en particulier, n'est plus adaptée à la structure actuelle de la consommation. A l'époque où elle a été faite, l'alimentation était le premier poste budgétaire des ménages, voire l'essentiel de la consommation dans les milieux modestes, tandis que le logement représentait une part nettement moins importante du budget. Or, l'alimentation, qui est un bien relativement individuel, autorise peu d'économies d'échelle. C'est pourquoi les statisticiens avaient à l'époque défini un coût du conjoint plus élevé. L'élévation générale du niveau de vie, la diffusion des biens d'équipement durables, se sont accompagnées d'une modification de la structure de la consommation des ménages qui autorise davantage

Situation familiale des 20-25 ans en 1979 et 1995



Sources : Enquêtes Budget des Familles 1979 et 1994-95, Insee

d'économies d'échelle aujourd'hui que par le passé.

Pour comprendre ces résultats

La définition du niveau de vie retenue dans cette étude renvoie uniquement au bien-être matériel. On considère que le niveau de vie d'un individu dépend uniquement de ce qu'il consomme à titre personnel. Les satisfactions immatérielles qu'il peut retirer de la vie en couple, par exemple, ne sont pas prises en compte. Dans le cas d'une personne seule, le niveau de vie se confond alors avec le revenu et le niveau de consommation personnelle qu'il autorise. Dans le cas d'un couple sans enfant, le niveau de vie de chacun des conjoints se définit

comme son revenu par équivalent-adulte, que l'on obtient en divisant le revenu du ménage par une échelle d'équivalence. Les échelles d'équivalence mesurent, en particulier, l'ampleur des économies d'échelle que réalise un couple sans enfant par rapport à une personne seule, grâce à la mise en commun des biens collectifs, la production domestique et aux économies sur les prix et/ou sur les quantités. Elles permettent de se ramener à un revenu par équivalent adulte ou par unité de consommation. Les enquêtes Budget de Famille de l'Insee permettent d'estimer une échelle d'équivalence à partir de données sur la consommation, mais aussi de questions d'opinion. On peut ainsi analyser la façon dont varient les besoins d'un couple par rapport à un célibataire pour chaque grande fonction de consommation, à niveau de vie donné et

toutes choses égales par ailleurs. L'échelle spécifique à chaque fonction de consommation indique comment les " besoins " relatifs aux biens considérés augmentent avec la taille du ménage, à niveau de vie donné. Elle dépend de l'importance des économies que le couple réalise. L'échelle globale se définit comme une moyenne pondérée des échelles spécifiques et mesure les économies d'échelle moyennes réalisées.

On peut également demander aux ménages une appréciation sur leur niveau d'aisance financière. En comparant des célibataires et des couples sans enfant ayant la même appréciation sur leur niveau d'aisance financière toutes choses égales par ailleurs, on peut estimer les besoins des couples par rapport à ceux des personnes seules.

Les données

Les données proviennent des enquêtes Budget de Famille réalisées en 1979, 1984-85, 1989 et 1994-95 par l'Insee auprès d'un échantillon d'environ 10 000 ménages. Les résultats sont donc issus des déclarations spontanées des ménages à un enquêteur. Les revenus du patrimoine sont traditionnellement sous-estimés dans les enquêtes ménages. Dans cette étude, les revenus du patrimoine sont corrigés de la sous-déclaration.

Encadré

Les jeunes se mettent en couple plus tardivement que par le passé

Depuis une vingtaine d'années, on assiste à un recul de la vie en couple chez les moins de 30 ans. Déjà en baisse à la fin des années 1970, la proportion de jeunes vivant en couple a diminué de façon marquée pendant les années 1980 et 1990. Ainsi, la proportion d'hommes vivant en couple à 25 ans est passée de 55 % en 1975 à 39 % en 1990. Au même âge, les femmes étaient 71 % à vivre maritalement en 1975 et 58 % 15 ans plus tard.

L'allongement de la durée des études et les difficultés d'insertion sur le marché du travail expliquent en partie ce phénomène. Ils retardent en effet l'acquisition de l'indépendance économique qui reste souvent l'étape préalable nécessaire à la mise en couple. Le pourcentage de jeunes encore scolarisés à 20 ans n'a cessé d'augmenter depuis la fin des années soixante-dix, et particulièrement ces dix dernières années. Il a plus que doublé depuis le début des années 1980. A l'allongement des études s'ajoutent les

conséquences du chômage des jeunes. Le pourcentage de ceux qui ont un emploi n'a cessé de chuter, et ce recul s'est accéléré pendant les années 1980. L'âge médian d'accès à un emploi stable s'en est ainsi trouvé considérablement retardé. Il s'établissait au début des années 1990 à plus de 24 ans. L'accès à l'autonomie financière et résidentielle s'en trouve donc reculé d'autant. Entre 20 et 25 ans, 60 % des jeunes hommes et 38 % des jeunes filles vivent encore chez leurs parents en 1995, alors que ce n'était le cas que de 47 % des garçons et de 25 % des filles à la fin des années 1970 (*graphique*). Cette indépendance plus tardive a des conséquences sensibles sur la vie en couple. La tendance au recul de la vie maritale chez les jeunes adultes s'analyse cependant davantage comme un report que comme un refus de la mise en couple. Le rattrapage s'effectue autour de la trentaine : à cet âge, les deux tiers des hommes et les trois-quarts des femmes vivent en couple.

Pour en savoir plus

" Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte ", O. Galland, *Economie et Statistique* n° 283-284, 1995.

" Estimation d'une échelle d'équivalence ", J-M. Hourriez, L. Olier, *Economie et Statistique*, 1998 (à paraître).

" Le mariage en déclin, la vie en couple aussi ", C. Lefranc, *Insee Première* n°392, 1995.

A RETOURNER A : INSEE-CNGP, B.P. 2718, 80027 AMIENS CEDEX 01

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 1998

1 an, 60 numéros = 530 F (France)

663 F (Europe)

827 F (Reste du monde)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Francs par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ F.

Date : _____ Signature

Direction Générale :

18, Bd Adolphe-Pinard

75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :

Paul Champsaur

Rédacteur en chef :

Baudouin Seys

Rédacteurs : J-W Angel,

C. Dulon, A.C. Morin, S. Tagnani

Maquette : F. Peretti

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 1998